

N/REF : 15/07/2024 14H45 C:263297 I:33807
V/REF : APPEL TEL
V/Email reçu le Lundi 15/07/2024 a 14H45

BOUSSANT MARC

**1504 ROUTE DU SOUBON
38420 REVEL**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 23 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1504 ROUTE DU SOUBON - 38420 REVEL
CHEZ MME BOUSSANT AU 04 76 89 82 39

MOTIF : INTERVENIR POUR LE DEBOUCHAGE DU DRAIN
PRESENCE DE RACINES

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 22/07/2024 A 13H30
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR DU LOGEMENT
TENTATIVE DE DEBOUCHAGE DU RESEAU DU DRAIN SANS RESULTAT

TOUT EST EFFONDRE EN SORTIE
VU AVEC LE PROPRIETAIRE SUR PLACE
PRESENCE DE SABLE ET DE CAILLOUX

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl.11 a 20km	1	214,83	214,83
	TOTAL H.T.			214,83
	T.V.A. a 10,00%			21,48
	TOTAL T.T.C.En EURO			236,31

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN